



A quoi ça sert ?

L'Espace rencontre vise à maintenir ou rétablir le lien, préserver l'enfant, faire évoluer la relation entre l'enfant et son parent ou un proche des conséquences de la séparation et des conflits, en offrant des conditions propices pour que les visites s'organisent ensuite hors de l'Espace rencontre.

Pour qui ?

Toutes les personnes vivant des situations où l'exercice du droit de visite est interrompu, difficile ou conflictuel. Parents, grands-parents, jeunes enfants, familles recomposées qui rencontrent des conflits familiaux.

L'Espace rencontre peut-être sollicité :

- Dans le cadre d'une convention amiable
- Sur ordonnance d'un Juge aux Affaires Familiales (JAF)

Comment faire ?

- Entretien préalable avec chaque parent pour prendre connaissance de votre situation et vous expliquer le fonctionnement du service
- Proposition d'une convention et d'un planning des visites à signer ;

Emplacement :

Espace rencontre
2 rue de la Mare Aubry
02400 Château-Thierry

Repères :

où ?

Espace rencontre Les visites se déroulent dans les locaux de l'ALSH Les Gamins d'abord :

2 Rue de la Mare Aubry 02400 Château-Thierry

Quand ?

L'Espace Rencontre est ouvert le samedi de 9h à 17h45 uniquement sur rendez-vous

sauf : premier samedi des vacances scolaires ;
premier samedi d'août ; jours fériés

Contact :

06 71 75 24 69

Permanence téléphonique: les vendredis de 14h à 17h et samedis de 9h à 17h.

En dehors de ces horaires, laissez un message avec vos coordonnées pour être rappelé :

espacerencontre@ccas-chateau-thierry.fr

Source URL:<https://www.chateau-thierry.fr/article/lespace-rencontre>